Taxis et fiacres

Sommes-nous à la veille de voir disparaître les fiacres qui depuis un temps immémorial parcourent nos rues ? Leur vogue paraît diminuer et pas un seul jour ne se passe sans qu'un cocher abandonne les guides pour prendre le volant.

Le nombre des voitures de place qui était de deux cents environ, il y a deux ans, est tombé à cent depuis le printemps dernier ; par contre celui des taxi-autos a été considérablement accru et c'est ainsi qu'on en compte aujourd'hui plus de soixante. Ce chiffre indique suffisamment tout le succès qu'ils remportent, succès peut-être moins grand qu'on le suppose, mais qui ne se manifeste pas moins aux dépens des propriétaires de fiacres.

Il n'en suit une concurrence très vive qui n'est pas toujours profitable au voyageur et elle n, assure-t-on, déjà suscité de nombreuses plaintes.

Les arrêtés municipaux pris en ces temps derniers ne suffisent plus, et voici qu'en présence de certains abus on annonce la formation d'une brigade spéciale chargée de la surveillance des taxis et autres voitures.

Dans la matinée d'hier, M. Vandepoital, inspecteur de police a réuni à ce sujet les brigadiers et sous-brigadiers des divers postes. Longuement il leur a expliqué le fonctionnement des compteurs kilométriques dans le but d'éviter les fraudes toujours possibles. Il leur a donné des instructions en vue de les constater.

Tout agent pourra, s'il le juge à propos, arrêter une voiture en marche pour s'assurer, qu'en ville, le conducteur du taxi-auto ou du fiacre a bien mis son compteur au tarif prévu par les règlements : tarif 1 pour la jour ; tarif 2 pour les courses suburbaines et tarif 3 pour la nuit.

Cette diversité des tarifs a une grande importance au point de vue des prix de la course et c'est ainsi que le voyageur peut payer un supplément de 0 fr. 10 pour 200 mètres environ si le conducteur du véhicule fait passer son taximètre du tarif n° 1 au n° 2 ou au n° 3.

Nos Artistes

Nous apprenons avec un bien vif plaisir que notre jeune concitoyenne, Mme Raymonde Weykaert, ancienne élève de notre Conservatoire, classe de Mme Oudart, vient d'obtenir, après un brillant concours, un premier nécessit au Conservatoire de Paris.

Toutes nos félicitations à la lauréate pour ce nouveau succès qui fait honneur à ses professeurs.

Le Cercle choral des P. T. T.

Le Cercle Choral des Postes et Télégraphes vient d'obtenir au concours de Béthune, un brillant succès : 1er prix de lecture à vue ; 1er prix d'exécution avec félicitations ; 1er prix d'honneur couronné essentiellement avec félicitations du jury ; prix de direction au chef, M. Camille Sien, avec félicitations des auteurs. Classé en 1re division, 1re section.

Distinction méritée

Parmi les titulaires de distinctions qui ont été décernées, dimanche dernier, nous avons relevé avec plaisir le nom de notre ami Stévenard, vice président de la Commission du Mont-de-Piété, que la rosette d'Officier de l'Instruction Publique est venu récompenser de son dévouement inlassable aux œuvres d'éducation laïque de notre ville.

IL A LE PEPIN. — Mme Veesseur, domiciliée rue de Paris, faisant son marché, samedi, oublia sur une voiture de légumes un joli parapluie. Lorsqu'elle vint le demander, s'étant aperçue de son oubli, la marchande lui déclara qu'un monsieur, avant elle, était venu réclamer l'objet.

Une enquête démontra que c'était Etienne Bazilis, 22 ans, marchand des quatre-saisons, rue du Faisan, qui s'était approprié le bien d'autrui. C'est un tort qui lui a coûté sa liberté, al chère aux hommes, en temps d'été.

LA JAMBE DE BOIS FAIT DU POTIN. — Vers midi, Blanche Arnoldi, la célèbre mendiante à la jambe de bois, a causé du scandale aux bureaux de l'Assistance publique, rue Bolleux, sous le prétexte de réclamer son enfant. Elle fut conduite au poste du 1er arrondissement et relâchée peu après.

LA MANIE DU LUXE. — Par deux fois, les agents ont dû intervenir pour un voyageur qui prenait des fiacres sans vouloir régler les courses. Il fut conduit au poste du 1er arrondissement et devant l'attitude bizarre du bonhomme on fit venir le docteur Cazro qui fit admettre le client peu sérieux en observation à l'hôpital Saint-Sauveur.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Charles Flamenl, rue Henri-Kolb, 40 — Jeanne Legriel, rue Saint-Sébastien, 28 — Jeannette Lantaight, rue d'Arras, 146 — Berlin Lika, cour à Picha, 6 — Cléonème Verschore, rue de l'Est, 19 — Germaine Le Hoan, rue Saint-André, 34 — Maurice Mouvayrède de Dunkerque, 75 — Victor Choisez, rue Saint-André, 132 — Jeanne Manet, rue de Bouvines, 17.

Décès. — Arthur Delplanque, 52 ans, époux de Victorine Vandeendeele, rue Nationale, 22 — Gustave Averlon, 63 ans, époux de Julie Guilbert, boulevard Bigo-Danel, 1 — Rosalie Wamin, 55 ans, veuve d'Elie Deleneuille, rue Jacquemars-Giélée, 57 — Marie Leplus, 66 ans, épouse d'Antoine Berlin, rue Balade, 51 — Georges De Sloovère, 18 jours, rue du Curé-Saint-Sauveur, 46 — Octave Olivier, 19 ans, célibataire, boulevard Victor-Hugo, 68 — Marie Loisel, 1 an, cour Delcroix — Paul Fournier, 20 jours, rue Dubrunfaut, 1 — Emilie Petit 58 ans 9, veuve d'Adolphe Tiatrez, rue des Pénitentes 21 — Fernand Bierl, 21 ans, célibataire, rue de Paris, 171 — Désiré Coppens, 36 ans 5, époux de Marie Castelyn, rue de Bailleul, 7 — Georges Cheval, 16 ans, célibataire, rue de Danain, 3 — Lucrèce Vangoethem, 57 ans 4, épouse d'Alexandre Dejaegher, rue du Croquet, 16.

AUTOUR DE LILLE

PHALEMPIN. — Dimanche dernier, la Fanfare Municipale et la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Phalempin ont célébré leur fête annuelle.

En raison des magnifiques succès remportés à Pierrefonds, il y a quinze jours par les musiciens, cette réunion a présenté un éclat tout particulier.

La veille, la Fanfare avait donné sur la Place un très beau concert, et les Phalempinois, qui étaient venus en grand nombre, ont applaudi les musiciens qui ont parfaitement exécuté les morceaux du concours de Pierrefonds. Dimanche à midi, la Musique a parcouru les rues du village, en jouant d'entraînants pas redoublés et à 3 heures, musiciens et pompiers, ainsi que leurs membres honoraires et amis, étaient réunis au nombre de plus de cent. Ironie, en un magnifique banquet à l'Hotel du Vieil-Gesion, à la table d'honneur se trouvaient M. J.-B. Cojez, la sympathique Maire de Phalempin, président d'honneur de la Fanfare, tout particulièrement heureux de fêter le succès de ses amis, puis M. Léon Pollet, le dévoué Président et M. Georges Charlier, l'infatigable chef de la Fanfare, dont le talent et le travail persévérant ont fait accomplir à la Société d'énormes progrès et lui ont fait obtenir ses derniers succès ; puis encore M. Edmond Dorchies, le vaillant commandant des pompiers, MM. Sené, percepteur, Bourgeois, agent voyer, Mariage, notaire, le plupart des personnalités de la commune, qui, par leur présence, avaient voulu donner une marque de sympathie et d'encouragement aux vainqueurs de Pierrefonds.

Le dîner, parfaitement servi, fut emprelné de la plus grande gaîté et de la plus aimable cordialité. Au dessert, M. Cojez, a adressé aux musiciens ses félicitations dans un petit discours plein de bonne humeur, et que nous tenons à reproduire : « Mes chers amis, nous venons un peu tardivement rendre compte de la belle journée du 13 juin, inoubliable, à cause du succès de notre Fanfare, qui avait eu toutes les distinctions au concours de Pierrefonds : 1er prix de lecture à vue ; 1er prix d'exécution ; 1er prix d'honneur décerné ; prix de direction au chef avec félicitations.

« Jamais notre village n'avait assisté à pareille fête ; car les habitants étaient surpassés, en élevant de nombreux arcs de triomphe qui ornaient toutes les rues de la commune et qui rivalisaient par leur distinction. Beaucoup de nombreux et de bon goût avaient été offerts à tous les acteurs de cette victoire, à laquelle le sympathique président, M. Pollet, avait bien mérité la grosse part, le passé sous silence les mérites de notre énergique et valeureux chef, ainsi que ceux des différents solistes qui tous, dimanche dernier, à Phalempin donnent à la Fanfare, un cachet de supériorité.

« Aujourd'hui, nous fêtons la Sainte-Cécile avec le concours des Pompiers et des nombreux amis qui sont venus nous affirmer leur sympathie et qui ont droit à toute notre reconnaissance. C'est une bonne journée encore pour les habitants de notre village, traversé par notre musique au son des meilleurs morceaux de son répertoire. Les amis sont donc heureux et tout en en profitant nous saisissons que c'est le commencement d'une série qui sera toujours brillante et accueillie avec joie et satisfaction. »

Toute la salle applaudit à ces bonnes paroles et de nombreux vivats sont chantés en l'honneur de M. Cogez, maire, ainsi que des Président et Chef de la Musique et du Commandant des pompiers. C'est le moment des changeons, musiciens et pompiers rivalisent de zèle, et l'original Léon qui chante comme vient apporter à la Fête, en bonne humeur et sa gaîté, s'est encore surpassé cette année. Il était près de 9 heures, quand on s'est levé de table.

Un bal très animé a terminé cette belle fête, qui laissera dans la mémoire des Phalempinois les meilleurs souvenirs, d'autant plus que M. Pollet, le généreux Président avait mis en tombola au profit de la Musique, une salle à manger d'une valeur de 400 fr. ; l'on avait profité de la réunion pour procéder au tirage. L'heureuse gagnante a été une Phalempinoise, Mme H. Collette, avec le numéro 281.

Sports et Jeux

JEU DE BALLE

A Lille. — La rencontre qui eut lieu dimanche entre Orchies (Vaillant), et Lille (Allies), fut très intéressante. Les parties arrivent vivement 3 à 6, mais Orchies prend 1 jeu pour arriver au repos. Les Lilloïs répondent en prenant 3 jeux consécutifs, d'où 7 à 6, mais Orchies jouant bien ne laisse plus prendre qu'un jeu à ses adversaires. Orchies 13 jeux, Lille 7 jeux.

A signaler : Tambour pour le rechas, Sabot et Arthur Vaillant pour la livrée. De l'avis de quelques connaisseurs, les Lilloïs auraient pu faire beaucoup mieux.

ESCRIME

Tournoi d'escrime d'Arras

La finale du Tournoi d'escrime a donné les résultats suivants :

1er, M. Hardy, sergent au 33e régiment d'infanterie, membre de l'Union douaisienne et de la Société arésienne d'escrime. M. Hardy a remporté également le diplôme réservé au concurrent le moins touché du tournoi, avec 7 touches reçues à 21 données.

Après lui se classent deuxièmes ex-aequo le commandant Delloye, du 72e régiment d'infanterie, et M. A. Deturne, de la Société arésienne d'escrime, 3 t.

4e ex-aequo, MM. Playoust, de Béthune, et de Rosty, de la salle Baudry, de Paris, 5 t.

6e M. Blondel, de la Société arésienne d'escrime et de l'Union douaisienne, 5 t.

7e ex-aequo, MM. Le Bridge, salle Baudry, de Paris, Raynal, du Rugby, Club de Compiègne crime et de l'Union douaisienne, 3 t.

10e ex-aequo, MM. Amet, de Valenciennes, Cassel et E. Deturne, de la Société arésienne d'escrime.

Les autres épreuves ont donné les résultats suivants :

Epée (juniors) 13 concurrents. — 1er, Ch. Ménard, d'Arras ; 2e, Deleis, d'Arras ; 3e, Tellier, de Douai ; 4e, Bruyer, d'Arras ; 5e, Guillermin, de Lille, etc.

Fleuret interscolaires (seniors) 16 concurrents. — 1er, Deleis, d'Arras ; 2e, Guillermin, de Lille ; 3e, Dupuis, d'Arras ; 4e, de Villeneuve, de Lille ; 5e, Ch. Ménard, etc.

Fleuret interscolaires (juniors) 15 concurrents. — 1er, Godefroy, d'Arras ; 2e, Devambez, de Béthune ; 3e, Petit, d'Arras ; 4e, Marchionni, d'Arras ; 5e ex-aequo, Foulon et Lelong, d'Arras.

Fleuret départemental (seniors) 22 concurrents. — 1er, Skopty, de Vitry ; 2e, Gorin Arcade, Vitry et Bignet, d'Arras ; 4e, Hequet M., de Fampoux ; 5e, Hequet Albert, de Fampoux ; 6e, Le Bréthune ; 7e, Boutry, de Vitry ; 8e, Hénu Victor, de Vitry, etc.

Fleuret départemental (juniors). — 1er, Logier, de Béthune ; 2e, Godefroy, Arras ; 3e, Robidel, de Fampoux.

SPORT PEDESTRE

Course Dunkerque-Lille

Le C. C. P. V. L. organise pour le mois prochain une grande course pédestre sur le parcours Dunkerque-Lille : 80 km. Cette course qui est réservée à tous les gaçons bouchers de Lille se courra sous les règlements du C. C. P. V. L.

Des prix importants seront offerts aux vainqueurs.

Il est déjà, dès à présent, se faire inscrire au siège de la Société, Café Brunet, 37, rue Saint-Sébastien.

D'autre part, M. Gustave Vanlighem, membre du C. C. P. V. L., lance un défi à tout marcheur sur le même parcours.

Conditions et enjeu à débattre.

Dans son assemblée générale du samedi 25 courant, le C. C. P. V. L. a formé son bureau définitif et a élu comme président : M. A. Bertaut ; vice-président, Florent Bonnel ; secrétaire-trésorier, Marcel Marchand ; commissaires, César Leroy et Jules Vandriel.

La présidence d'honneur a été offerte à M. Jules Leroy.

SPORT ATHLETIQUE

Jeune France du Lycée de Tourcoing

Les championnats athlétiques de la J. F. L. T. commenceront jeudi prochain à 5 heures, sur le terrain de l'U. S. Tourquennoise.

Les concurrents seront divisés en trois sections suivant qu'ils auront plus de 16 ans, plus de 14 ans et moins de 14 ans.

Les épreuves suivantes figurent au programme : 400 m. plat, 200 m. plat, saut en longueur sans élan, lancement du poids, saut en hauteur avec élan.

MM. les Professeurs et Instituteurs et les parents des élèves sont invités à cette petite fête athlétique.

NORD

DOUAI

DOUAI. — Groupement de l'Enseignement primaire de l'arrondissement de Douai. — On nous communique :

Le Groupement de l'Enseignement primaire prie Mmes les institutrices de l'arrondissement de Douai d'assister à la réunion qui aura lieu le 30 juin courant, à 2 heures précises de l'après-midi, 19, rue des Ferronnieres, à Douai. Ordre du jour : élections au Conseil départemental ; 1° exposé de programme, Mme Quillierd ; 2° compte rendu de mandat, Mme Dépinoy.

Le groupement recommande vivement à Mmes les institutrices la candidature de Mme Quillard, directrice d'école à Pecquay, Mme Quillard est en complète communauté d'idées avec Mme Dépinoy, dont toutes les institutrices du département du Nord ont pu apprécier le zèle et le dévouement inlassables qu'elle apporte à défendre les intérêts du personnel.

N.-B. — La réunion commencera à deux heures très précises, afin de permettre à Mme Quillard de dépasser son programme à 5 heures, à Valenciennes.

Ecoles municipales d'apprentissage et de perfectionnement. — Dimanche prochain, 3 juillet, à 9 heures du matin, conférence publique par M. Antonin, ingénieur A, et M., sur la « Pratique de l'interchangeabilité dans les ateliers de construction ou l'on ne travaille pas en séries. »

Sapeurs-Pompiers. — M. Richard, lieutenant, est nommé capitaine-commandant la compagnie, M. Dubruyn, sous-lieutenant est nommé lieutenant.

Pour la Guyane. — Alexandre Deschamps, Manguet et Delsauillerie, les contremaîtres domaiens, condamnés récemment aux travaux forcés, ont été extraits hier après-midi de la prison de la route de Cuincy, pour être transférés à l'île de Ré et de là à la Guyane.

SIN-LE-NOBLE. — **Tamponné par un train.** — Le jeune Auguste Charriel, 14 ans et demi, demeurant à Sin, rue de Montigny, attendait avec impatience mardi vers une heure un quart du soir. Après être remonté de la fosse Dechy, au passage de Sin-Loubry, le jeunot traversa. Un train de marchandises achevait de passer, le jeune homme s'élança sur la voie. Il fut tamponné par un express se dirigeant vers Douai.

On le releva la cuisse droite fracturée. Il avait en outre, des lésions internes. Il a été transporté d'urgence à l'Hotel-Dieu de Douai dans une voiture d'ambulance.

SIN-LE-NOBLE. — **La kermesse** de dimanche fut très réussie ; une foule nombreuse y assistait.

CUINCY. — M. François Marissal, 61 ans, cultivateur, renversé le 10 juin par une voiture, est décédé lundi matin. On va pratiquer l'autopsie.

VALENCIENNES

RAISMES. — Des fillettes accusent un nommé B..., de les avoir entraînées vers la bois et de s'être livré à des exhibitions obscenes. B... nie énergiquement.

— Samedi soir la société de gymnastique « La Vigilante » a effectué sa rentrée, après le concours de Louvain, au milieu d'une foule sympathique. Les vins d'honneur ont été offerts aux gymnastes qui ont remporté un premier prix de section, le premier prix d'honneur et un prix de pyramides.

LOURCHES. — Henri Dupont, garçon coiffeur, chez M. Fournier, a disparu avec des casquettes, des cravates et des rasoirs, estimés 50 francs et appartenant à son patron.

SAINT-AMAND. — Nous avons annoncé que M. Paul Gérard, directeur de l'Ecole laïque de la rue Marillon, était nommé officier d'Académie ; toutes nos félicitations au dévoué directeur qui est en même temps le secrétaire actif du Dentier des Ecoles.

Toutes nos félicitations aussi à M. Peul Ego, capitaine de la Compagnie des sapeurs-pompiers, nommé officier de l'Instruction publique ; à M. Bonzel, tuilier de Rhinel, immanquablement estimé, nommé officier d'Académie ; à M. Clouet, ancien directeur d'école laïque, nommé officier d'Académie, en récompense de sa longue carrière de dévouement à l'instruction laïque.

CAMBRAI

CAUDRY. — **Grave accident.** — M. Anselme Hemu, 10 ans, qui revenait de la gare du Nord en voiture à cric projeté sur le sol, au tournant de la rue de Saint-Quentin. Il a été grièvement blessé à la tête.

AVESNES

RECQUIGNIES. — Des outils agricoles, une malle, des vêtements, ont été volés chez Mme Delfosse, cabaretière ; elle soupçonne un peu-bourbeur parti en Belgique.

BOUSSOIS. — Les nommés Etienne et Février ont été arrêtés pour vols de lapins et transférés à Avesnes.

SARS-POTERIES. — Programme du concert qui sera exécuté par la Fanfare des Verreries-Réunies le dimanche 3 juillet, à 6 heures du soir : Allegro de concert, David ; l'Aube, ouverture ; J. Heymans ; Jour de Fête, G. Parès ; Mars et Vénus, polka, Les Frères Jugies, ouverture, Berlioz ; Andante de la 2e symphonie en sol, Haydn ; Frileuse, valse ; « La Morsellaise ».

ETROEUNGT. — M. Joseph Noyer, 44 ans, journalier, est décédé subitement dimanche matin, alors qu'avec son fils il passait en face de la maison Flament-Colard.

DUNKERQUE

BOLQUE. — A été élu adjoint au maire, dimanche, M. Joseph Carré, par 7 voix contre 5 à M. Auguie Gogibus.

MERCKEGHEM. — M. Alfred Robitaille a été élu dimanche, adjoint au maire, par 8 voix sur 12 votants.

SPYCKER. — Ont été élus dimanche, membres du Conseil municipal, MM. Adriansen Daniel, cultivateur, 137 voix ; Berteloot Louis, cultivateur, 121 voix ; Warmersch Arthur, cultivateur, 90 voix.

A la Mer, à la Campagne

VILLÉGIATURES -- EXCURSIONS
VOYAGES

Maisons Recommandées

OSTENDE **L'Hôtel de l'Océan**, centre de la Digue, domine les Bains, occupe la situation la plus élégante d'Ostende. A un minute du Kursaal et du Casino. La belle salle de restaurant Louis XVI et le magnifique Hall sont devenus le rendez-vous favori des gourmets et des élégances.

BRAY-DUNES (près Dunkerque) **Modarne-Hôtel** (Digue de mer) D. Demotte. Prix spéciaux pour Juin, Juillet et Septembre. Chambres confortables. Cuisine renommée. Auto-Garage. 3075

OSTENDE **Restaurant du Kursaal d'Ostende.** — Restaurant de tout premier ordre. Cuisine très renommée. American Bar. Cafe. Glacier, etc...

SAINT-AMAND **Etablissement THERMAL.** Situation exceptionnelle en pleine forêt. Excursion très agréable. Saison estivale du 25 Mai au 15 Septembre. Eau Minerale de la Source Vauban. Autorisée par l'Etat, approuvée par l'Academie de médecine de Paris.

OSTENDE **Premier Grand Hôtel des Bains** (1er ordre), H. GHISSEN HERINCK. — Digue de mer, rampe Louise, boulevard Van Iseghem. — Vue magnifique. Grande terrasse-restaurant sur la mer. Lumie e électrique Bains. Garage.

MALO-LES-BAINS **Hôtel de l'Océan**, Propriétaire Veuve DELEUE, angle Avenue Bel-Air et Casino) bâti en briques, à proximité de la Plage. Recommandé aux familles. Omnibus à tous les trains. Éclairage électrique. Téléphone. Auto-Garages.

GÉRARDMER Passer l'été à Gérardmer, la perle des Vosges. Toutes les attractions des villes d'eaux. Ferval, Directeur. 3074

OSTENDE **Grand Hôtel d'Ostende**, Digue de mer. — Arrangement pour familles. Prix très modérés.

AIX-LES-BAINS (SAVOIE) **ETABLISSEMENT THERMAL.** Traitement de la Goutte et du Rhumatisme. Douche-Massage unique au monde. Deux splendides Casinos : Le Grand Cercle et la Villa des Fleurs (Comédie, opérette, opéra-comique, opéra, grande boîtes, festivals et fêtes de nuit, music-hall, courses de chevaux, tir aux pigeons, batailles de fleurs).

BLANKENBERGHE Hôtel du Cygne, près la gare, hôtel-restaurant, pension de Famille, cuisine soignée. Propriétaire J. PIRON.

OSTENDE **Grand Hôtel des Thermes**, A Wendling, Dr. Téléphone 5-9. Confort moderne, 150 chambres, salons, bains. Chambre depuis 5 fr. Pension depuis 10 fr. Restaurant à la carte, cuisine classique. Automobiles sur trains.

MIDDELKERKE **Digue de Mer** (20 minutes d'Ostende). Propriétaire ou louer, adresser-vous à Mme Fl. SOETENS, agence immobilière. Renseignements gratuits. Téléphone n° 11

KNOCKE-SUR-MER **Casino Hôtel des Dunes** (près de la Digue). Hôtel-restaurant. Pension à partir de 8 et 7 fr., bière ou vin compris. 3 98

PAS-DE-CALAIS

BÉTHUNE

BETHUNE. — **Le Concours de musique.** — Au concours de musique qui a eu lieu, des quarante et une sociétés inscrites, bien peu ont manqué de venir, malgré le mauvais temps. Le concours était très bien organisé, tout à admirablement marché, et il y a lieu d'en féliciter surtout M. A. Philippe.

Sous la direction de celui-ci, toutes les sociétés-jeunes ont joué un entraînant pas redoublé de leur composition, intitulé « Béthune-Attraction ». Ce morceau a été bissé.

Le soir, à six heures, un grand banquet a eu lieu à l'Hôtel du Nord, sous la présidence de M. Gendre, conseiller de l'arrondissement ; à celui-ci lui, remarque : MM. Bar, député ; Sénéchal, maire ; Campion et Dupuit, adjoints. Des toasts ont été portés à la ville de Béthune, à son administration, à M. Philippe, au jury du concours et aux sociétés concurrentes.

SALLAUMINES. — La Société « l'Union Chorale » qui a remporté au concours de Béthune le 2e prix de lecture à vue, le 1er prix d'exécution et le 1er prix d'honneur couronné est rentrée lundi soir, escortée par les autres sociétés de la ville et acclamée par la population.

BRUAY. — **Acharnés à mourir.** — Une dame Paule Philippe, 28 ans, neurasthénique a est laissée la gorge et les poignets à coup de rasoir et est jetée dans une fosse d'aisance. On l'a transportée à l'hôpital de Béthune dans un état très grave.

LIEVIN. — Un mineur Désiré Montins, à la fosse n° 5 des Mines de Liévin, étant livré au pernod, de telles libertés avec Mme Delbertevenu, qui tient en pension, qu'il fut arrêté.

LIEVIN. — La ville et les Sociétés de Liévin ont fait lundi soir à 7 heures, une réception enthousiaste à la Chorale qui revenait du concours de Béthune avec trois premiers prix et à la fanfare « Les Amis Réunis » du n° 3, avec les premiers prix de lecture à vue et d'exécution et le 2e prix d'honneur. A la mairie, M. Sélume, adjoint, a vivement félicité les Sociétés et leurs chefs.

INDUSTRIE-COMMERCE

LAINES

Marché à terme du mardi 28 juin 1910

Laines peignées (type anique)

Roubaix (midi)

Août 8,975, octobre 5,85. — Ventes : 40.000 kilos.

Tourcoing (4 h. 3)

Juillet 8,075, août 5,975, octobre 5,85, novembre 5,775, décembre 5,725. — Ventes : 80.000 kilos.

MARCHES DE PARIS

Bourse Commerciale du 28 Juin

DEPECHE DE 1 HEURE 16

Cours du jour précéd.	Cours du jour	Cours des ventes	Cours du jour précéd.	Cours du jour	Cours des ventes
Blés			**Avoines**		
Cour. 17 [illegible]	[illegible]	[illegible]	Cour. 17 [illegible]	[illegible]	[illegible]
Prec. 18 [illegible]	[illegible]	[illegible]	Prec. 18 [illegible]	[illegible]	[illegible]
J. A. 19 [illegible]	[illegible]	[illegible]	J. A. 19 [illegible]	[illegible]	[illegible]
4 der. 81 75	81 [illegible]	[illegible]	4 der. 17 [illegible]	17 [illegible]	[illegible]
Farines			**Alcools**		
Cour. 18 [illegible]	[illegible]	[illegible]	Cour. 35 [illegible]	[illegible]	[illegible]
Prec. 18 [illegible]	[illegible]	[illegible]	Prec. 35 [illegible]	[illegible]	[illegible]
J. A. 18 [illegible]	[illegible]	[illegible]	J. A. 35 [illegible]	[illegible]	[illegible]
4 der. 18 [illegible]	[illegible]	[illegible]	4 der. 35 [illegible]	[illegible]	[illegible]
Sucres					
Cour. 41 [illegible]	[illegible]	[illegible]			
Prec. 41 [illegible]	[illegible]	[illegible]			
J. A. 41 [illegible]	[illegible]	[illegible]			
4 der. 34 [illegible]	[illegible]	[illegible]			

COURS DE CLOTURE

Cours	Cours	Cours	Cours
Blés	**Avoines**	**Farines**	**Sucres**
Cour. [illegible]	Cour. [illegible]	Cour. [illegible]	Cour. [illegible]
Prec. [illegible]	Prec. [illegible]	Prec. [illegible]	Prec. [illegible]
J. A. [illegible]	J. A. [illegible]	J. A. [illegible]	J. A. [illegible]
4 der. [illegible]	4 der. [illegible]	4 der. [illegible]	4 der. [illegible]
Seigles			**Alcools**
Cour. [illegible]			Cour. [illegible]
Prec. [illegible]			Prec. [illegible]
J. A. [illegible]			J. A. [illegible]
4 der. [illegible]			4 der. [illegible]

DEPECHES COMMERCIALES

Paris, 28 juin.

Le Havre, 16 h. — Laines à terme. — Marché calme. — Ventes nulles.

Courant 188 se. août 186 50 octobre 182 [illegible]

Le Havre, 10 h. — Cotons (à terme). — Calmes. Ventes 3600 balles.

Janv.	92 1/4	Décembre	77 1/2
Juillet	91 1/4	Janvier	77 [illegible]
Août	89 5/8	Février	78 3/4
Septembre	88 1/2	Mars	78 [illegible]
Octobre	81 [illegible]	Avril	78 5/8
Novembre	78 1/2	Mai	78 5/8

Le Havre, 10 heures. — Cafés à terme. — Ventes 8 000 sacs.

Janv.	45 50	Décembre	45 50
Juillet	45 50	Janvier	45 [illegible]
Août	45 75	Février	45 [illegible]
Septembre	45 75	Mars	45 [illegible]
Octobre	45 50	Avril	45 [illegible]
Novembre	45 [illegible]	Mai	45 [illegible]

Le Havre, midi. — Cotons dispon. — Calmes. Ventes au balles

Terme. — Rapproché inchangé, éloigné hausse 25 c.

On a vendu 4.000 sacs depuis la précédente dépêche.

Le Havre, 3 heures. — Cafés à terme. — Ventes 10 000 sacs.

Janv.	45 75	Décembre	45 75
Juillet	45 75	Janvier	45 50
Août	45 50	Février	45 50
Septembre	45 50	Mars	45 50
Octobre	45 75	Avril	45 50
Novembre	45 75	Mai	45 50

Le Havre, 3 heures. — Cotons dispon. — Calmes. Ventes au balles

Terme. — Rapproché inchangé, éloigné hausse 25 c.

On a vendu 4.000 sacs depuis la précédente dépêche.

Le Havre, 3 heures. — Cafés à terme. — Ventes 10 000 sacs.

Janv.	45 75	Décembre	45 75
Juillet	45 75	Janvier	45 50
Août	45 50	Février	45 50
Septembre	45 50	Mars	45 50
Octobre	45 75	Avril	45 50
Novembre	45 75	Mai	45 50

Le Havre, midi